



## DAIKIN FRANCE DEVIENT ACTIONNAIRE DE LA SOCIÉTÉ ECOLOGIC



La 2<sup>e</sup> vie des déchets électriques

La filiale française du groupe DAIKIN, fabricant de solutions de génie climatique, annonce son entrée au capital de la société Ecologic.

### Une implication totale dans la gestion de ses déchets

Ecologic est une société de type SAS qui fête cette année ses 10 ans d'existence. Sa principale mission de service consiste à organiser et à maîtriser les filières de collecte et de recyclage de **Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE ou D3E)** sur tout le territoire national pour ses adhérents.

Créée sous l'impulsion d'une trentaine de fabricants d'équipements électriques et électroniques, la société propose un actionariat ouvert et compte déjà 13 actionnaires égaux. Les adhérents ont donc la possibilité de se porter également actionnaire afin de contribuer à la politique générale d'Ecologic.

La participation de DAIKIN France au capital d'Ecologic n'implique aucun versement de dividende en raison du statut d'éco-organisme agréé de cette dernière, qui n'a donc pas vocation à générer des bénéfices. Cette action s'inscrit uniquement dans une démarche vertueuse, car elle autorise DAIKIN à **prendre part aux réflexions et décisions de l'éco-organisme en matière de gestion des DEEE.**

D'autre part, l'implication de DAIKIN France dans le capital d'Ecologic participe aussi à renforcer la représentativité de son secteur d'activité en matière de gestion des déchets.

## A propos de DAIKIN

Spécialisé dans la fabrication de solutions haut de gamme de chauffage, de rafraîchissement, de ventilation et de réfrigération fonctionnant aux énergies renouvelables, le groupe DAIKIN Industries Ltd intervient sur les marchés du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie.

DAIKIN bénéficie d'un vaste maillage géographique sur le plan mondial au travers d'un réseau conséquent de représentations commerciales et d'usines de production. Le groupe emploie plus de 56 240 personnes à travers le monde et est présent dans plus de 90 pays. DAIKIN Industries Ltd, coté à la bourse japonaise, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 13.306 milliards d'euros l'année passée à fin mars 2013.

En raison d'habitudes de consommation très hétérogènes, les solutions de génie climatique diffèrent énormément d'un continent à l'autre. Pour cette raison, Daikin Industries Ltd a pris la décision en 1973 d'une implantation européenne : Daikin Europe NV, basé à Ostende (Belgique).

Avec un volume de vente total en Europe qui atteint 1,2 milliards d'euros sur le dernier exercice fiscal, DAIKIN occupe la première place du marché européen des pompes à chaleur et de la climatisation.

Acteur significatif en Europe, DAIKIN a fait le choix d'installer sur le vieux continent plusieurs usines. Elles sont au nombre de 9 (Belgique, Italie, Allemagne, Angleterre, République Tchèque, France) dont 2 usines de production de réfrigérant, une étant basée en région lyonnaise. Près de 90 % des solutions vendues en Europe sont fabriquées dans ces usines.

DAIKIN, dont le siège social est basé à Nanterre (92), est arrivé sur le marché français en 1989. DAIKIN a très largement participé à la démocratisation de la climatisation qui est passée en moins de 10 ans d'équipement de luxe à celui de confort en France.

DAIKIN est depuis 2002 leader sur le marché français du tertiaire pour l'équipement de solutions de génie climatique.

DAIKIN France couvre l'ensemble du territoire avec l'implantation de 13 agences commerciales, de 4 antennes locales, de 5 plateformes technique et de Formation et d'un important pôle logistique.

La filiale a réalisé sur l'année fiscale mars 2014/mars 2015 un chiffre d'affaires de de près de 290 millions d'euros brut et compte un effectif de 380 collaborateurs en France. DAIKIN France est la première filiale européenne en termes de chiffre d'affaires.